



Communiqué de l'Association des enseignant·es et chercheur·es en science politique sur la LPR

La dernière version de la LPR, validée il y a quelques jours par la commission mixte paritaire, constitue bien, comme l'indique un [billet du précieux blog Academia](#), « le choix du pire, et pire encore » : outre les mesures déjà présentes de démantèlement du statut des enseignant·es chercheur·es et de précarisation des jeunes chercheurs (tenure track, « CDI de mission scientifique »), outre la sanctuarisation du principe de la recherche par projets incarné par l'ANR au détriment des crédits pérennes des laboratoires, outre le renforcement du rôle d'évaluation bureaucratique de l'HCERES (avec à sa tête T. Coulhon, ex-conseiller d'E. Macron), la dernière mouture de la loi prévoit la suppression programmée du CNU, ainsi que la création d'un nouveau délit de « trouble à la tranquillité et d'atteinte au bon ordre des établissements », passible de trois ans de prison et 45 000 euros d'amende (lorsqu'il est commis en réunion et l'on voit mal comment il ne pourrait ne pas l'être), qui constitue une nouvelle étape de la criminalisation de la contestation.

Depuis lors, de nombreuses réactions ont vu le jour : vote de motions, opération « écrans noirs » lancée par des collègues juristes, réunions intersyndicales à venir, etc., en plus des nombreuses pétitions qui circulent depuis quelques semaines et qui ont déjà recueilli des dizaines de milliers de signatures.

L'association des enseignant·es et chercheur·es en science politique (AECSP) s'associe pleinement à ces actions et aux communiqués récemment publiés par les instances représentatives de la science politique (section 04 du CNU, AFSP) et au-delà (Université ouverte, ASES, etc.). Toutes convergentes, ces initiatives dénoncent le passage en force d'une loi qui détruit tout simplement le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, et qui aura pour première conséquence de fragiliser encore davantage nos collègues les plus précaires.

Tout en réitérant l'appel à la démission de F. Vidal, l'AECSP appelle à reprendre et à amplifier la lutte contre la LPR par tous les moyens disponibles, virtuels et réels, parmi lesquels :

- « Grève des écrans » jusqu'à mardi 17 novembre inclus, en refusant d'assurer les cours en ligne et de tenir les séminaires et colloques, notamment pour libérer du temps nécessaire à la mobilisation
- Continuer d'informer les étudiant·es et les collègues sur le contenu de la LPR et ses effets délétères
- Refus de participer aux instances d'évaluation (HCERES notamment) et aux jurys de concours de la fonction publique, de grandes écoles et du baccalauréat
- Grève des responsabilités administratives (de diplômes, échanges Erasmus/internationaux, etc.)
- Refus de mobiliser les dispositions prévues par la LPR et autres EPEX
- Lobbying auprès des président·e·s d'universités en campagne pour qu'ils prennent position vis-à-vis de la loi
- Rassemblement devant l'Assemblée nationale mardi à l'occasion du vote de la dernière version de la LPR

Le bureau de l'AECSP